

Vote la dite augmentation en faveur de M^r Lambertie.

Liquidation
Legs Blondin
Bureau de Bienf^{ce}

Envoyé le 7 MARS 1936
Reçu le 19

Le conseil émet un avis favorable à l'emploi des sommes revenant au BUREAU de BIENFAISANCE d'ORSAY, dans la succession de Madame BLONDIN, née Marie Berthe GUILLOT (tant comme légataire de ladite dame, que comme attributaire de biens légués à la Fabrique de l'Eglise d'ORSAY) en rentes sur l'Etat Français emprunt 3 % perpétuel, comprises en un titre immatriculé comme suit :

" BUREAU de BIENFAISANCE d'ORSAY, (Seine-et-Oise) pour les arrérages être employés conformément aux dispositions des testament et codicilles olographes de Marie Berthe GUILLOT, veuve BLONDIN, déposés aux minutes de Me Treppe, notaire à Orsay les 8 & 13 septembre 1900 "

Et à la délégation de Monsieur le Maire d'Orsay, à l'effet de faire ou faire faire ledit emploi, requérir l'immatricule de tous titres, commettre tous agents de change, faire toutes déclarations, signer tous bordereaux de transfert, retirer toutes sommes et titres quelconques, de tous établissements de crédit ou caisses publiques, signer tous actes de constatation d'emploi, recevoir tous titres et sommes provenant de ladite succession, en donner toutes quittances et décharges, signer tous titres et pièces, constituer tous mandataires, avec faculté de substituer, élire domicile et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Ainsi que le tout résulte d'une délibération de la commission administrative du bureau de Bienfaisance, en date du 24 février 1934 que le conseil approuve purement et simplement.

Le Conseil,

Vu les testament et codicilles olographes de Madame veuve BLONDIN, née Marie Berthe GUILLOT, (décédée en son domicile à Orsay, le 7 septembre 1900), en date des 29 janvier, 28 mai, 7 août et 1er septembre 1900. L'acte de décès de la testatrice. Le jugement du Tribunal civil de Versailles en date du 11 mars 1902 ordonnant la licitation d'une partie des biens de la succession de Madame Blondin et l'établissement de l'état liquidatif,

Vu l'article 2 du décret du Président de la République Française en date du 25 septembre 1926,

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville d'Orsay, en date du 12 février 1927,

Vu l'acceptation par la commune d'Orsay, du legs à elle fait par Madame Blondin, suivant acte reçu par Me Pinon, notaire à Orsay, les 25 et 31 mars 1927.

DECIDE : que les sommes revenant à la commune d'Orsay dans la succession de Mme Blondin, née Marie Berthe Guillot, seront employées en l'achat de rentes sur l'Etat Français, emprunt 3 % perpétuel, comprises en un titre immatriculé comme suit :

" COMMUNE D'ORSAY (Seine-et-Oise), pour les arrérages être employés conformément aux dispositions des testament et codicilles olographes de Marie Berthe GUILLOT veuve BLONDIN, déposés aux minutes de Me Treppe notaire à Orsay, les 8 et 13 septembre 1900 "

Et délègue expressément Monsieur le Maire d'Orsay à l'effet de faire, ou faire faire ledit emploi, requérir l'immatricule de tous titres, commettre tous

agents de change, faire toutes déclarations, signer tous bordereaux de transfert, retirer tous titres & sommes quelconques de tous établissements de crédit ou caisses publiques, signer tous actes de constatation d'emploi.

Recevoir les titres et toutes sommes provenant de ladite succession, donner toutes quittances et décharges.

Signer tous titres et pièces, constituer tous mandataires, avec faculté pour ceux-ci de substituer élire domicile, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Liquidation
Legs Blondin
Commune d'Orsay

Envoyé le 7 MARS 1936
Reçu le 19

Distribution des Prises.

Le conseil, dans l'impossibilité de trouver une salle assez grande pour faire la distribution des prises, autorise M. le Maire à entamer des pourparlers pour la location de la tente au bal de la fête de Saint Laurent, en avançant de huit jours la date de cette fête ce qui pourrait permettre de faire la distribution des prises le 29 juillet.

Vente de concessions aux étrangers de la Commune.

Le conseil, après avoir été saisi de plusieurs demandes d'achat de concessions de terrains dans le cimetière par des étrangers à la Commune décide la vente des concessions aux étrangers; mais relève le prix des concessions ainsi qu'il suit: (et ce à partir de l'approbation préfectorale), pour les habitants de la commune et les étrangers à la Commune.

Envoyé le 6 MARS 1934

Reçu le 19

concessions de 15 ans. 300 francs au lieu de 200 francs 1^m x 2 -
- 2^e - de 30 ans 600 francs au lieu de 400. 1^m x 2 -
création de concessions de cent ans à 1000 francs -
concessions à perpétuité 1500 francs au lieu 1000 francs

Canalisation d'eau Avenue S^t Laurent.

Le conseil, autorise M. le Maire à signer le contrat avec la Société Lyonnaise des Eaux pour la canalisation en fonte E.C. de 150 m/m de diamètre intérieur et de 1128 m de longueur.

Envoyé le 6 MARS 1934

Reçu le 19

Le conseil ne limitant le nombre d'abonnés.

Aménagement d'une fontaine au puits artésien.

Le conseil, vu le devis présenté par M. Colin architecte pour l'aménagement d'une fontaine au puits artésien, décide de faire exécuter ses travaux. décide d'affecter les 4000 francs destinés à l'aménagement au la Prairie des Fleurs et de prendre la différence du devis sur les fonds libres de l'exercice en cours. (devis de 9766, 74) autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Magret

Envoyé le 6 MARS 1934

Reçu le 22 mars 1935

Eclairage électrique Avenue S^t Laurent entre l'Avenue Poch et la rue Serpente.

Le conseil, vu le devis de l'éclairage électrique de l'avenue Saint Laurent entre l'avenue Poch et la rue Serpente, décide de faire exécuter le travail par la Sud Lumière à Boulogne la Reine, autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec cette société pour la somme de 2850^{fr}

Envoyé le 6 MARS 1934

Reçu le 19

renvoyé à la prochaine séance. cette affaire est ajournée, le conseil décidant l'élargissement prévu au plan d'aménagement.

Assistance aux femmes en couches.

Le conseil ratifie les demandes déposées par M^{me} Lavoigne, Le Falud Dubour, Malick; admise en 1^{ère} partie.

Assistance aux vieillards

Le conseil ratifie les demandes déposées par M. Vaudron Fane et Yvon Lucienne (admise en 1^{ère} partie)

Envoyé le 7 MARS 1934

Reçu le 19

Assistance médicale gratuite.

Le conseil décide d'ajouter à la liste de l'assistance médicale gratuite M^{me} Mare Mandelle, Lebrun, V^{me} Reygaert, Herzberg et V^{me} Beuret à déduire de la liste. M. Faure Henri V^{me} Filloudeau.

Allocation militaire

Le conseil donne un avis favorable aux demandes ci-après, Bougera, Guillaume Bruzard, Robert, Jedin, Garnier, pour soutien indispensable de famille.

Envoyé le 6 MARS 1934

Reçu le 19

vingt-neuf et sept chiffres raris nuls page 50.

Handwritten signatures and notes at the bottom of the page, including names like J. Coq, L. Coq, and others.

Séance du 11 mars 1934.

L'an mil neufcent trente quatre, le Dimanche 11 mars à 14 heures, les membres du conseil Municipal et les notables se sont réunis à la Mairie d'Orsay, sous la Présidence de M^r Cadot Maire à l'effet de la désignation de la Rosière de l'année 1934.

Étaient Présents: M^m Cadot, Levasseur, Guy, Lefèvre, Leroux, Delbès, Bernerle, Marotte Blondel, Vilain, Bertrand, Guillemand, Priost, Dreux, Stévenin, Hermabessière, Dumas

Absents excusés M^m Demouchy, Chouvenin, Dupré

Le Conseil étant composé comme il est dit ci-dessus et assisté des Personnes Notables, qui convoqués à la date du 5 mars 1934, ont répondu à l'appel de leur nom et qui sont:

M^m Abbé Dupont, M^r Pinon, D^r André, Olivier, Courtin, Marignest, Bernerle Marcel, Pelletier Athausse, Bertiaum

Après avoir entendu la lecture de l'art 6. du testament de M^r Archange relatif à l'élection de la Rosière.

Procède à l'élection de la Rosière pour 1934.

Les jeunes filles qui sollicitent les suffrages sont au nombre de quatre.

N^o 1. M^{lle} Christiane Poilot née le 21 février 1914 à Paris 6^e. à Orsay depuis 1927

N^o 2. M^{lle} Régine Baruy née le 21 septembre 1915 à Paris 14^e. d. - 1915

N^o 3. M^{lle} Renée Juliette Belière née le 28 novembre 1917 à Orsay, d. 1917

N^o 4. Lucienne Geoffroy née au Cormier S. et O. le 12 janvier 1916. d. 1919.

Le résultat du scrutin ont donné:

Votants:	26	Majorité absolue:	14
Ont obtenu 1 ^{er} tour:	Boilot 15	voix	Ont obtenu 2 ^e tour M ^{lle} Poilot
	Baruy 7	d.	Baruy d.
	Belière "	d.	Belière d.
	Geoffroy 4	d.	Geoffroy d.

M^{lle} Poilot ayant obtenu la majorité est élue rosière pour 1934.

La cérémonie de son couronnement est fixée au 13 mai 1934.

Et ont signé les conseillers et les notables.

L'Archevêque
 Dupré
 Priost
 Courtin
 Olivier
 Pelletier
 M. Marignest
 Bertiaum
 Bernerle
 Guillemand
 Dumas
 Pinon
 André
 Lefèvre
 Hermabessière
 Stévenin
 Levasseur
 Vilain
 Delbès

Frais

Séance du 28 avril 1934.

l'an mil neuf cent trente quatre le mardi vingt quatre avril, convocation
du conseil Municipal pour le Samedi 28 avril à 14 heures à la Mairie
d'Orsay, pour y délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.
Le Maire.

L. Cadot

l'an mil neuf cent trente quatre, le samedi vingt huit avril à 14 heures, les
membres du Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie d'Orsay, sous la Présidence
de M^r Cadot Maire.

Étaient Présents: M^r Cadot Maire, Levasseur, Guy, adjoints, Leroux, Delbès -
Bemerle, Marotte, Blondel, Vilain, Bertrand, Guillemard, Prévost, Chouvenin
Dreux, Hévenin, Hermaessière, Dumas,

Excusés: M^r Lefèvre adjoint, Demouchy, Dupré.

Le conseil, choisit pour secrétaire, M^r Guillemard, lequel fait lecture du
procès verbal de la précédente séance, qui est adopté à l'unanimité, sous
la réserve suivante. M^r Dumas demande de préciser le vote de principe
pour l'hôtel des Portes, (séance du 24 février).

Correspondances

Le conseil donne acte à M^r le Maire de la correspondance dont il vient
de donner lecture.

Lettre de M^r le Préfet
de Seine et Oise

M^r le Maire donne lecture de la lettre de M^r le Préfet de Seine et Oise qui exprime
sa satisfaction d'être revenu dans notre département où depuis 12 ans il a
apporté sa collaboration avec les Municipalités.

Lettre Jozereau

M^r le Maire donne lecture d'une lettre de M^r Jozereau, habitant de l'allée du
Coteau, demandant la réparation du chemin 36 entre la rue de Verdun et
cette allée et le déplacement d'un bec de gaz, la question de la refecton du
chemin 36 sera reprise dans le projet d'élargissement du dit chemin.

Lettre de l'Union amicale
des Commerçants et Industriels
d'Orsay.

M^r le Maire donne lecture d'une lettre de l'union amicale des Commerçants
des secours lui appartenant, actuellement remisés dans l'ancien presbytère,
le conseil accepte ce don, espérant pouvoir les caser ailleurs; par la même
lettre l'union amicale demande l'allumage journalier des becs de gaz
qui pendant la saison d'été ne sont allumés que les dimanches, la
dépense en résultant montant à environ 1500 francs, cette demande est
acceptée. Satisfaction sera également donnée à la demande d'enlèvement
des ordures ménagères avant le samedi midi, après accord avec l'adjudicataire.

Pétition des usagers du
gaz rue de Montlhéry

M^r le Maire donne lecture d'une pétition des usagers du gaz de la rue de
Montlhéry se plaignant de la pression du gaz surtout à l'heure de midi. Le
Conseil estimant que la canalisation de gaz est sans doute trop étroite
ou défectueuse, le fait sera signalé à la C^{ie} du gaz de Palaiseau.

Lettre Comar

M^r le Maire donne lecture d'une lettre de M^r Comar en réponse à sa demande
d'assainissement de la façade de sa propriété. M^r Comar fera le nécessaire
pour l'écoulement de l'eau rue du Parc.

Demande de l'amicale
des Pêcheurs

M^r le Maire donne lecture d'une lettre de l'amicale des Pêcheurs d'Orsay

demandant l'augmentation de la subvention qui lui est allouée chaque année qui est justifiée par l'exposé du programme de son concours du 3 Juin. Le conseil délibère, maintient le taux habituel de la subvention, mais vote un don pour le concours de 1934 de la somme de 150 francs.

Lettre de M. Dartuis M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Dartuis, relative au nettoyage du ruisseau dit de "Maillecourt". Cette question est renvoyée à l'étude auprès de M. l'Ingénieur Voyer.

Lettre de la S^{te} Byonnaise des eaux et de l'éclairage signalant la demande d'exonération de la taxe de 10 fr aucs prévue à l'article 6 de la concession des eaux; ainsi que d'une demande de M. Justaume concernant le même objet et de la lettre de M. Dumas sollicitant la suppression de cette taxe. Le conseil délibère, décide de maintenir cette taxe, sauf pour les lotissements non reconnus qui ne paient qu'une seule prise, cette taxe devant être rétablie dès leur reconnaissance. L'examen de cette question est renvoyée à la commission des Eaux.

Lettre de M. Valentin M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Valentin, Président de la délégation cantonale de l'enseignement Primaire de Palaiseau par laquelle il sollicite une subvention pour le déjeuner des examinateurs du certificat d'études. Le Conseil à l'unanimité vote la somme de 100 francs.

Demande du Syndicat Val l'Orge M. le Maire donne lecture d'une lettre du Syndicat Libre "Le Val l'Orge" sollicitant une subvention pour canalisation d'eau en bordure de la route Nationale 188, cette demande est prise en considération et renvoyée à l'étude de la Commission des Chemins.

Adjudication des travaux rue du Buisson. Le conseil fixe cette adjudication au rabais sous soumissions cachetées au mercredi 30 mai 1934 à 10 heures à la Mairie d'Orsay et délègue MM. Vilain et le conseil municipal pour assister M. le Maire à cette adjudication.

Lotissement de Mondétour Verger. M. le Maire donne connaissance au conseil d'une demande des syndics du lotissement de Mondétour Verger pour qu'une borne-fontaine soit établie provisoirement à la fin de la canalisation de la rue de Montlhéry (Maison Brun) pour que les habitants du lotissement puissent avoir de l'eau potable en attendant l'octroi de la subvention car en raison du drainage des terrains supérieurs leurs puits sont complètement taris. Le conseil délibère: décide de donner satisfaction à cette demande en déplaçant la borne-fontaine qui est actuellement près la ferme du Grand Mesnil à la limite de Bures pour la replacer rue de Montlhéry.

Créance de M. Boirin Après observations de divers conseillers M. le Maire est invité à prendre de suite toutes précautions pour la garantie de cette créance.

Syndics du lotissement du Parc d'Orsay 1^{ère} partie M. le Maire donne lecture d'une lettre du Directeur syndic de ce lotissement l'informant que MM. Guy syndic titulaire et Chouvenin syndic suppléant au titre de Conseillers Municipaux sont sortants pour 1934. Le conseil délibère et procède au renouvellement de ces syndics qui sont réélus dans leurs fonctions.

Demande de M. Lhuillier M. le Maire donne connaissance de la demande de réduction sur le prix de l'eau consommée à titre temporaire et exceptionnel par M. Lhuillier.

fermier du Grand Vivier à Orsay, portant sur une consommation de 237 m³ d'eau en deux mois. Renvoyé pour étude à la Commission des eaux.

Rapport de la C^{on} des Eaux

Le conseil demande la convocation de la Commission des eaux, avec rapport de cette commission sur les bornes fontaines, la visite des compteurs et la comptabilité.

Distribution des Prix

3 juin

1934

La date de la distribution des prix est fixée au 15 juillet 1934 à 14 heures, sous la grande tente de M. Naudin.

Sur la demande de M. Hermabessière le conseil décide de procéder à une adjudication pour la fourniture des livres de prix en faisant ressortir la réserve de fournitures de volumes dès que les bénéficiaires du certificat d'études seront connus. désigne M^{rs} Bernard et Bertrand Harnier. M. le Maire à cette adjudication

Bulletins de recettes

Après explications de M. le Maire le conseil décide d'annuler pour cause de double emploi le bulletin de recette n° 51 du 16 juin 1933 concernant le piquet d'incendie au cinéma pour le 1^{er} trimestre de 1933 se montant à francs 180, qui fait double emploi avec le n° 90 du 13 janvier 1934 à francs 780 et le bulletin de recettes n° 7 de 1932 de M. Nicolaidis de francs 130, concernant un transport en ambulance, cette personne étant inconnue à l'adresse qu'il a indiquée.

Affaire lotissement
Bois du Roi

M. le Maire donne connaissance d'une protestation de lotis du lotissement de Mondétour Bois du Roi, pour travaux non exécutés et réclamation de canalisation d'eau, ainsi que du procès verbal de constat, qu'il a été dans l'obligation de dresser contre M. Borin lotisseur, d'une lettre de M. Borin s'engageant à donner satisfaction dans un délai rapproché le conseil délibère, décide de ne pas poursuivre et de ne pas se porter partie civile dans cette affaire. Sur observation de M. Dreux le conseil prie M. le Maire de charger la Commission des travaux, en accord avec M. Borin d'établir un programme de travaux à exécuter par tranches mais d'une façon ferme et sans délais.

Lotissement Villa des 2 gares

Chemins n° 4-5 et 15

M. le Maire soumet au conseil le projet dressé en vue du classement des rues du lotissement "la Villa des 2 gares" dans la voirie urbaine publique. Le conseil délibère, adopte le dossier tel qu'il est établi, autorise M. le Maire à signer la convention avec l'association syndicale, charge M. le Maire de poursuivre l'approbation du dossier en vue de l'arrêté Préfectoral de classement à intervenir. Le conseil demande qu'un accord intervienne pour l'éclairage électrique.

Déclassement des chemins
ruraux 18-28-38

M. le Maire dépose sur le bureau 1^o une décision de la Commission départementale en date du 26 février 1934 relative au déclassement d'une partie du chemin rural n° 18 (entre la rue de Verdun et la rue Pasteur) et au déclassement des chemins ruraux n° 28 et 38 entre la route Nationale n° 446 et le chemin rural n° 24; 2^o deux plans annexés à l'adite décision; 3^o états parcellaires approuvés par M. le Préfet en date du 1^{er} mars 1934 et une décision d'approbation des plans d'alignement avec classement dans la voirie urbaine de M. le Préfet en date du 1^{er} mars 1934. Il invite tous les membres présents à prendre connaissance de ces documents.

Il fait donner lecture du certificat qu'il se propose de signer et de faire parvenir à l'administration.
Le Conseil délibère: Vu les pièces énumérées ci-dessus de 1 à 2. Déclare à M. le Maire avoir reçu notification de la décision du 26 février 1934 de la Commission départementale et des plans et autres pièces annexées à la dite décision. Reconnaît que les formalités de publication, affichage, dépôt de quinzaine ont été régulièrement faites. Approuve le certificat dressé par M. le Maire.

Élargissement à 8^m du chemin rural n° 36

M. le Maire donne lecture au conseil du rapport de la Commission des chemins daté du 21 mars 1934, qui retient l'alignement prévu au plan primitif et proposant de laisser en l'état actuel l'alignement de certaines propriétés, modification ne pouvant être apportée que sur la demande des intéressés. Après discussion entre M. Dreux, Chouvenin, Delbès et Bernabèsière, M. Chouvenin n'acceptant pas la rédaction de la Commission et demandant la prise de 1^m 75 de chaque côté, en définitif la remise en état du chemin se fera suivant décision de la Commission, mais il y a lieu de voir si le plan primitif est bien celui soumis actuellement au conseil.

Bouche d'incendie Avenue St Laurent approuvée le 20 Oct. 1934

M. le Maire donne lecture du rapport de M. le Capitaine des pompiers Gruber, concernant la question des bouches d'incendie sur la canalisation de l'avenue St Laurent; le conseil adopte les conclusions du service d'incendie et la pose de 3 bouches d'eau.

Goudronnage des chemins voirie Urbaine et rurale

Le conseil approuve les marchés de goudronnage concernant les voies suivantes: Avenue du Maréchal Joffre, rue de la Dimancheire, accès du cimetière, ruelle de l'ancien cimetière, ruelle des cordiers, rue Georges Clémenceau, rue du Mail, chemin du Bois au Roi, s'élevant à la somme de y compris Avenue de la Terrasse

- Assistance aux femmes en couches 3 admissions
- assistance aux vieillards 4 admissions 1 rejet
- Assistance médicale gratuite 2 admissions
- Allocation militaire 1 admission 1 refusée

Rapport de la Commission des Chemins

Le conseil, accepte le rapport de la Commission des chemins, concernant:
1° le goudronnage au C.V.O. n° 6 du Guichet.
2° la création d'égout sous le C.R. n° 24 et sous le chemin de Corbeville.
3° procéder au reprofilage de la chaussée avant le goudronnage de +
4° adopte la proposition de revêtement en terracade en béton sur bitume du vieux pavage de la rue Verrier: Dépense 7500 francs.
5° décide de déplacer les bornes particulières, rue du Puitson et rue du Pont Pierre
6° décide qu'avant tous les travaux il doit être fait un égout sous l'avenue St Laurent entre la rue Serpente et l'avenue du Maréchal Foch à prévoir au budget additionnel de l'exercice 1934, charge le service vicinal d'établir les devis, de surveiller les travaux et de régler le montant de la dépense.

+ la rue de la Dimancheire entre la ligne de l'état et l'avenue du Maréchal Joffre

Signatures: L. Cochet, G. Drouot, Delbès, Dreux, A. Drouot, Bernabèsière, J. Drouot, G. Drouot, A. Drouot, Bernabèsière, A. Drouot

mai
Séance du 26 mai 1934.

L'an mil neuf cent trente quatre, le mardi vingt deux mai, convocation du Conseil Municipal pour le samedi 26 mai 1934 à 14 heures, à la Mairie d'Orsay, pour la session de Mai, sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire.

P. Cadot

L'an mil neuf cent trente quatre, le samedi 26 mai à 14 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'Orsay sous la Présidence de M. Cadot Maire.

Étaient Présents: M. Cadot Maire, Levasseur, Guy adjoints, Leroux Delbès, Lemerle Marotte, Blondel, Guillemard, Chouvenin, Treux, Héveuin, Hermabessière Dumas

Excusés: Vilain, Bertrand, Picot, Kefèvre, Demouchy, Dupré.

Le Conseil choisit pour secrétaire M. Guillemard, lequel fait lecture du procès verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité, sous la réserve suivante: M. Chouvenin demande que le dossier du chemin 36 soit renvoyé à la Commission des chemins.

Correspondance

Le Conseil donne acte à M. le Maire de la correspondance dont il vient de donner lecture, il l'invite: à demander le rapport des Ingénieurs sur le règlement des eaux; à demander un devis pour canaliser en eau du puits le lavoir de l'Yvette; à faire enlever les anciennes bornes fontaines; à demander un projet de contrat au Sud Lumière pour la fourniture d'éclairage du Parc d'Orsay, de la Villa des 2 gares et du Coteau.

Lettre Bourneix

Le conseil, vu la lettre de M. Bourneix, demandant la disparition de ~~4~~ arbres en bordure de sa propriété. Le conseil accepte l'enlèvement de ces arbres. Une demande régulière devra être adressée à M. l'Ingénieur du service Vicinal avant l'exécution de ce travail.

Demande de M^{lle} Roux

Le conseil, vu la demande de M^{lle} Roux directrice de l'école qui sollicite que le crédit de 100⁺ alloué pour achat de livres pour la bibliothèque scolaire soit porté à 200⁺. Le conseil décide de porter ce crédit à 200 au budget de 1935 - Le conseil après avoir entendu la lecture d'une demande de M. Hoffel sollicitant le renouvellement de l'enlèvement des ordures par un marché, le conseil décide de faire une adjudication.

Demande Hoffel

Demande de M. Héveuin

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Héveuin, signalant le danger que présentent les dégradations occasionnées par la rivière d'Yvette, rive droite, au débarrasement de la passerelle de la rue Bossuet. Le conseil décide de faire exécuter le travail de consolidation de cet ouvrage par les cantonniers.

Commissions

Règlement des employés Communaux

Le conseil décide d'ajouter à la Commission des Eaux M. Delbès. Sur la demande de M. Delbès, demandant si la question du règlement a été mise à l'étude. Le conseil décide d'élaborer ce règlement et désigne une commission de 3 membres pour mettre sur pied ce règlement qui sont: M. Delbès, Chouvenin, Dumas.

Séances du Conseil Le conseil décide que les séances auront lieu le soir du 1^{er} juin au 1^{er} octobre à 20 heures.
Canalisation en eau de la rue de la Facaterie Le conseil accepte le forfait de 4390 francs présenté par la S^{te} Lyonnaise des Eaux pour canaliser la rue de la Facaterie de la rue de Versailles à la rue des Saules (somme à prévoir au budget additionnel de l'exerc. 1934, (demander un devis descriptif).
 7 juin 1934
Demande Guillet Le conseil renvoie à la Commission du règlement le ^{demande d'augmentation} de M. Guillet (demande prise en considération).
Demande du Parc d'Orsay 3^e partie et Val l'Église. Le conseil après avoir entendu la lecture des deux demandes de subvention des lotissements du Parc d'Orsay 3^e partie et Val l'Église, renvoie cette affaire à l'étude de la Commission des Eaux.
Adjudication du charbon Le conseil, décide, afin de profiter des prix d'été de faire l'adjudication du charbon pour l'année 1934-1935 de juillet à juillet le vendredi 29 juin à 10 heures à la Mairie pour 80 tonnes d'anthracite Français, en un seul lot, livrable par 341300 kg de charbon pour le garde sacs plombés de 50 kg net. Désigne M. Bemerle et Marotte pour assister M. le Maire à cette adjudication.
 7 juin
Canalisation en eau des voies des lotissements des voies des associations syndicales du Parc d'Orsay 1^{ère} et 3^e partie. M. le Maire donne lecture du projet de contrat pour la canalisation en eau à intervenir avec la S^{te} Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage. Le conseil délibère, autorise M. le Maire à signer les dits Contrats avec les associations intéressées ^{ces dernières} prenant la charge totale de l'installation de l'eau dans le périmètre de leurs associations.
Compte de gestion Le conseil
Compte administratif approuve, les comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 1933
Budget additionnel 1934 Budget additionnel de l'exercice 1934
Budget Prévisionnel 1935 Budget Prévisionnel de l'exercice 1935
du Bureau de Bienfaisance du bureau de Bienfaisance.
Compte de gestion et administratif commun de l'exercice 1933. Le conseil, approuve le compte de gestion de l'exercice 1933, présenté par M. Lambertie receveur Municipal de la Commune d'Orsay et dont les recettes et les dépenses s'élèvent à savoir :

Recettes :	3.081,294,49
Dépenses :	<u>2.734.833,07</u>
Excédent de recettes.	<u>346.461,42</u>

M. le Maire rend compte au conseil Municipal des recettes et des dépenses effectuées pendant l'année 1933.
 Après ce compte rendu M. Cadot Maire et M. Beauvais adjoints se retirent de la salle des séances.
 Le Conseil procède à l'élection d'un Président.
 M. Blondel est désigné pour remplir cette fonction.
 Le conseil émet un vote favorable sur le compte administratif présenté par M. Cadot Maire, comprenant les recettes recouvrées

et les dépenses faites pendant la durée de l'exercice 1933 se décomposant ainsi qu'il suit :

Recettes :	3081.294,49
Dépenses :	2734.833,07
Excédent de recettes	346461,42

Toutes les opérations du dit exercice sont closes et les crédits annulés.
Budget additionnel de l'exercice 1934

Budget additionnel de l'exercice 1934

Recettes	
Excédent de l'exercice 1933	346461,42
Concession du Marché	0,01
Reste dû par la S ^{té} l'arc en ciel	1723,14
1° M ^r Lorin pf frais de pompage en 1933	30.000, ..
2° M ^r Lorin pf souscription ch. rural n° 13 en 1933	6998,50
2° service d'incendie	374,50
1° location buvette terrain de jeux	300 -
1° remb ^t de frais de transports	110 -
Attrib. de fonds communs du ch. V ^x et ruraux	7641 -
Particip. des assoc. synd. pf canalisation av. S ^t Laurent	48515 -
Subvention du pari mutuel pf adduction d'eau (solde)	195801 -
Budget des cultes 1933.	1296,68
Subvention Lorin pf frais de pompage en 1934	50000 -
Redevance de la S ^{té} byonnaise de consommation d'eau en 1933.	23090,92
Subv. de l'Etat et du département pf caisse de chômage	184000. -
Remb ^t de frais d'études pour cours comp ^{tes} et supérieurs	2062,50
Total des recettes	898374,67

Dépenses :

Dettes antérieures au C.V.O.	271,58
Entretien des C.V.O. n° 3	31834,98
Canalisation avenue S ^t Laurent (eau)	97000 -
Du S ^{té} byonnaise pf solde adduction d'eau et honoraires	201456,90
1° pf consommation d'eau 1933. bornes fontaines et bâtiment Com ^{tes}	17638 -
Ind ^{tes} aux chômeurs.	180000 -
Buifloi de plus value de centimes pf emprunt à l'élargissement et l'aménagement de la rue du Boisson et rue du Fort Picard	403035,66
Reste dû et égouts rue de la Logère	11988,06
1° pf abri terrain de jeux et WC. cimetiére	2269,87
2° pf abri pompe	208,47
1° pf Place de la Mairie	1500 -
2° pf travaux entretien Mairie Esrault	3600 -
Gaît du professeur de comptabilité	1250 -

Traitement du professeur de steno dactylo	1250	-
Reste dû 1 ^{er} du Gaz p/ pose de becs Facatene	2044	-
1 ^o Ind lumière p/ installation éclairage a ^{ue} 1 ^{er} h ^{aut}	2850	-
2 ^o Delagrave p/ mobilier scolaire	2170	-
Ind ^{te} au garde pour risques professionnels	1200	-
Subvention spéciale amicale des pêcheurs (concours)	150	-
1 ^o au Président de la délégation cantonale	100	-
Achat de timbres anti-tuberculeux	100	-
Egouts du Petit chez soi	25000	-
Ind ^{te} à M ^o Cord p/ le puits artésien	1000	-
Subvention 1933 aux amis de l'école	350	-
Reste à payer s/ emprunt dépôtair Int. ^{te} 1931	35	-
- d ^o -	1932	500
- d ^o -	1933	1000
Subvention à l'assoc. syndicale Villa des 2 gares p/ chemins curaux	1500	-
Ind ^{te} M ^o Roussy	500	-
d ^o M ^o Robin	300	-
Compt ⁺ p/ œuvres post scolaires	750	-
1 ^o entretien bâtiments Com ⁺	10000	-
2 ^o p/ assurance des - d ^o -	800	-
d ^o p/ d ^o des employés Com ⁺	500	-
d ^o Contingent des aliénés	2000	-
1 ^o Assistance médicale gratuite	10000	-
2 ^o - d ^o - Vieillards	5500	-
3 ^o - d ^o - femmes en couches	1000	-
d ^o médailles et livrets pour prix	100	-
d ^o achats de livres de prix	1000	-
d ^o fourniture aux élèves des écoles	4000	-
Œuvres post scolaires (supp ⁺ p/ cantine)	800	-
Construction d'un égout a ^{ue} 1 ^{er} h ^{aut} , chemin rural 24 et r ^{ue} de la ^{Amalcherie}	40000	-
Canalisation d'eau rue de la Facatene	4390	-
Paiement des Ind ^{te} de terrains p/ élargissement rue du Brisson et Font de Pierre	20000	-
Complément d'entretien groupe scolaire	5000	-
Dépenses imprévues	432.15	-
	<u>Total des dépenses</u>	<u>198374,67</u>

d'où il résulte qu'il y a lieu de provoquer une réunion extraordinaire pour affecter les 100000 francs restant ce qui équilibrera le budget additionnel de 1934. Le conseil, vu la somme portée en dépense à l'art 7 du budget additionnel de 103035,06 ^{Plus valeur d'emprunt} Demande par voie d'autorisation spéciale de pouvoir affecter cette somme à l'élargissement et l'aménagement de la rue du Brisson et de la rue du Font de Pierre par la pose de bordures et caniveaux, empiétement de la chaussée et élargissement du fonceau.

Virement de crédit
Plus valeur d'emprunt
E 4 JUIL 1934
7 juin 1934

traitement du garde
chamfrêtre

Le conseil, vu les lois du 31 juillet 1907, et 5 avril 1884; Delibère ce qui suit
Il est voté une imposition extraordinaire de 11 centimes pour franc, au principal
des contributions pour le traitement du garde chamfrêtre de la Commune d'Enay
pour l'année 1935 -

Base sur les chiens

À partir du 1^{er} janvier 1935, et aux termes de la loi de finances du 21 juillet
1920. article 14, la base sur les chiens est ainsi fixée :

chien d'agrément et de classe 20^{fr} -

chien de garde 5^{fr} -

Budget Vicinal.

Le conseil, vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant
et le règlement général sur le service des chemins vicinaux.
Vu les propositions présentées par M. l'ingénieur Vicinal. Vu l'arrêté de mise en

demeure de Monsieur le Préfet de Seine et Oise en date du 24 mai 1934.
Considérant qu'il y a intérêt à entretenir dans un bon état de viabilité
les chemins de G.C. d'intérêts communs et vicinaux.

Adopte les propositions présentées par M. l'ingénieur Vicinal p^r l'entretien de
ces chemins. Vote l'inscription au budget vicinal des recettes et crédits
nécessaires pour le service des chemins vicinaux pendant l'année 1935
avec 2 journées de prestations d'hommes et de 2 journées d'animals et véhicules.

Budget Primitif: Recettes et Dépenses -

72480.-

Budget additionnel: Recettes et dépenses -

7641.-

Budget Primitif
1935 Recettes

Attribution sur les patentes	2.302,81	1.000,00
" sur l'impôt des chevaux et voit.	30,50	30.-
" sur le produit du décime additionnel à l'impôt sur le chiffre d'affaires	17.337,04	15.000.-
Part de la Commune sur le fonds commun des Contributions indirectes	30.919,68	30.000.-
<u>Centimes additionnels aux Contributions directes -</u>		
5 Centimes sur les contr. fonc. et person.mob.	2.962,16	2.500.-
11 " pr le traitement du garde-champ...	10.563,39	9.600.-
24 " pr insuffisance de revenus	325.704,60	215.271,74 249.071,74
2 " pr assistance aux familles nomb...	1.760,57	1.500.-
2 " " aux femmes en couches	1.760,56	1.500.-
17 " " aux vieillards	8.802,85	15.000.-
<u>Ressources spéciales aux chemins -</u>		
5 Centimes pr entretien chem. vicinaux	4.401,42	4.405.-
3 " spéciaux pr chemins vicina. ordinaires..	2.640,86	2.643.-
Taxe vicinale en argent et en nature	90.371,84	65.432.-
<u>Taxes diverses recouvrées en vertu des rôles -</u>		
Taxe sur les chiens	7.750.-	7.000.-
Taxe de visite sur les viandes	4.709,12	4.700.-
Part de la commune sur le fonds des cont. ind.		
Redevance sur distributeurs essence	750.-	750.-
<u>Revenus des biens communaux -</u>		
Rentes sur l'Etat		
" sur particuliers (B. de Bienfaisance)	7.643,50	7.650.-
Intérêts de fonds placés au Trésor	499.-	499.-
Location des propriétés communales	9.263,75	150.-
	1.062.-	1.000.-
<u>Cimetières et Pompes Funèbres -</u>		
Produit des concessions		
Service extérieur des Pompes Funèbres	9.866,35	10.000.-
Produit du caveau provisoire	5.662,35	5.000.-
Concession du marché	221.-	50.-
Vente des ordures du dépôt	42.499,99	42.500.-
Usage du dépôt	4.400.-	4.000.-
	600.-	600.-

Concessions de services communaux -

Produit de la Crêche	3.225,00	3.000,00
Excédent revenu de l'Hospice	2.662,76	2.662,76
Location Bureau Perception	800.-	800.-
Redevance Sud-Lumière sur cons.	8.163,15	8.000.-
Produit des expéditions des actes adminis- tratifs et de l'Etat-civil	261,25	200.-
Droit revenant à la Commune en matière de permis de chasse	2.000.-	1.800.-
Taxes sur les plans	2.880.-	2.800.-
Entrées terrain de jeux		700.-
Taxe sur les autos, motos	13.601,88	13.000.-
Audiences foraines participation des comm.	350.-	350.-
Produit des Eaux		60.000.-

Total des Recettes ordinaires : 628.469,38 ~~542.793,50~~ 574.893,50

CHAPITRE II

RECETTES EXTRAORDINAIRES

Impositions Extraordinaires

Cent. pr remb. emprunt (Egouts 53300)	1.760,58	
" " " (Ecoles 12.333)	880,29	
5 " " " (Cimet. 63.786)	4.401,42	3.581,76
2 " " " (Ecoles 25.666)	1.760,56	1.450,02
6 " " " (Pl. Publ. 60.000) ..	6.161,98	4.776,18
17 " " " (Dépotoir 150.000) ..	12.323,96	14.800.-
59 " " " (Ecoles 800.000)	58.978,97	51.765,44
5 " " " (R. Boursier 65.000) ..	5.281,69	4.205,94
56 " " " (Ecoles Travaux di- vers à 50.000)	54.577,55	48.530,10
17 " " " (Logem. institut. 221.975)	16.725,41	14.363,30
87 " " " (Eaux 1.350.000) ...		76.293,70
1 " " " (Sallenouille)		188,20

Total des Recettes extraordinaires 162.852,41 219.904,64

CHAPITRE PREMIER

DEPENSES ORDINAIRES

Frais d'Administration -

Traitement des secrétaires de la Mairie	27.900,00	35.000,00
Frais de bureau de la mairie, timbres des registres et autres	3.954,80	4.000.-
Imprimés à la charge des communes	80.-	100.-
Conservation des archives	526,60	100.-
Frais des registres de l'Etat-Civil ...		
Abonnement Journal Officiel	4.-	4.-
Frais confection des rôles	1.759,76	1.700.-
Frais de chauffage du bureau de la Gendar.	200.-	200.-
Traitement du Receveur Municipal 1/10° ..	604,50	604,50
Traitement garde-champêtre	9.840.-	9.600.-
Dotation de la Rosière	1.500.-	1.500.-
Télégraphe, allocation porteur de dépêches	1.200.-	1.200.-
Prolongation d'ouverture du bureau poste	2.400.-	2.400.-
Dépenses du téléphone	1.205,10	1.200.-
Frais d'entretien des boîtes aux lettres	150.-	150.-
Frais d'audiences foraines	2.350.-	2.350.-
Abonnement à diverses public. administ.	244,85	250.-
Traitement concierges Mairie	14.935.-	15.000.-
Caisse d'Epargne	300.-	300.-

Entretien des propriétés communales

Entretien de la mairie	21,923,02	10.000.-
Entretien et clôture des cimetières	1.187,50	1.000.-
Contribution sur les biens et revenus com.	1.408,21	1.500.-
Apprentissage des métiers	325.-	325.-
Reversement au Bureau de Bienf. legs Bourgs.	700.-	700.-
Entretien batiments communaux etc...	18.623.-	10.000.-
Chaussures aux enfants des Ecoles	1.598.-	1.600.-
Entretien fontaines puits et mares	477.-	2.000.-
Assurance batiments communaux incendie ...	2.268,35	2.300.-
" Employés communaux	2.096,75	2.200.-
Entretien et remontage de l'horloge		1.000.-
Indemnités à la Subdivision Sap. Pompiers	2.651.-	2.500.-
Entretien Pompes à incendie, etc...	8.092,35	4.000.-
Assurance des sapeurs pompiers	41,39	50.-
Fourniture d'eau par Sté Lyonnaise pr bornes fontaines et batiments communaux		25.000.-

Assistance et Hygiène -

Contingent de la commune pour enfants ass.	2.575,22	2.500.-
d° d° aliénés	9.257,35	10.000.-
Dépenses d'assistance médicale gratuite...	30.807,76	15.000.-
d° " vieillards inf. incurables et hospitalisation...	58.644,62	20.000.-
Dispensaire anti-tuberculeux	1.954,66	2.000.-
Pesage des nourrissons	100.-	100.-

Contingent dans les dépenses de protection de la santé publique	3.150,45	3.000,00
Inspection sanitaire des tueries et viandes	4.707,77	4.700.-
Contingent de la commune pour les salariés communaux assurances sociales		1.500.-
Assistance aux familles nombreuses et secours	381,74	500.-
assistance a ux femmes en couches	2.550,76	2.500.-
Subvention au Bureau de bienfaisance...	4.500.-	4.500.-
Subvention à la Sté de Fanfare	1.000.-	1.200.-
Subvention à la Sté de Secours mutuels	1.000.-	1.200.-
Subvention amicale anciens combattants	600.-	600.-
" Comité des mutilés & réformés	100.-	100.-
" Combattants Républicains ...		100.-

Instruction Publique -

Entretien des écoles publiques	10,715,15	10.000.-
Indemnités de logement aux instituteurs	2.200.-	4.000.-
Chauffage des classes de la mairie	20.071,60	22.000.-
Mobilier scolaire et matériel d'enseignement	2.170.-	1.500.-
Salaire de l'aide de l'Ecole maternelle	6.288.-	6.000.-
Indemnité de chauffage aux instituteurs	361.-	400.-
Médailles et livrets pour prix (legs Arch.)	239,45	250.-
Subvention à la Coopérative scolaire	400.-	400.-
Achat de livres de prix	5.105.-	5.000.-
Subvention à la Caisse des Ecoles	3.000.-	3.000.-
Fournitures aux élèves des Ecoles	15.488,18	10.000.-
Indemnités au personnel enseignant pr oeuvres post-scolaires	2.949,50	3.500.-
Emploi du legs Parrat	1.130.-	1.130.-
" " Salmon	550.-	900.-
Achat de livres pour la bibliothèque scol.	197,10	400.-
Traitement professeur d'anglais	1.850.-	1.850.-
" " de dessin	900.-	900.-
" " de piano	300.-	400.-
" " de comptabilité		1.250.-
" " de sténo-dactylog.		1.250.-
Crèche (personnel et fournitures)	8.870,50	8.000.-
Subvention Sté d'Horticulture	200.-	200.-

Voirie urbaine -

Entretien des rues et places publiques...	1.835,90	2.000.-
Eclairage des rues, batiments communaux et matériel		30.000.-
Enlèvement des boues et immondices	27.429,12	30.000.-
Indemnité au voyer communal	2.500.-	2.500.-
Salaire des cantonniers de la voirie urb.	48.214.-	50.600.-

Voirie vicinale -

Salaire des cantonniers des chemins vicinaux ordinaires	10.180.-	10.500.-
Entretien des chem. vicinaux ordinaires	24.811,40	26.483.-
Contingents affectés aux Chm. de Gde Commu- nication et d'intérêt commun	2.663.-	2.781.-
Contribution au fonds commun pr chemins vicinaux et ruraux	27.534.-	32.716.-

Voirie rurale -

Entretien des chemins ruraux	} 8.981,75	5.000.-
Elargissement des chemins ruraux		5.000.-
Entretien du dépôt	780.-	500.-
Subvention aux lotissements pour entre- tien, éclairage, etc... ..	19.567,47	10.000.-

Dépenses diverses -

Fête nationale du 14 Juillet et autres fêtes publiques	11.020,55	12.000.-
Recensement par le Contrôleur	1.500.-	1.500.-
Honoraires d'Architecte, Géomètre et Avocat	5.156.-	5.000.-
Indemnité au garde pour bicyclette	200.-	200.-
" pour risques professionnels	1.200.-	1.200.-
Gratification pour surveillance marché...		1.200.-
Dépenses imprévues	6.178,01	6.000.-
Arbre de Noël Ecole Maternelle	100.-	100.-
Subvention Sté de Pêche	300.-	300.-
Indemnité Mr et Mme DARE	2505-	250.-
Etrennes du facteur	50.-	50.-
Bourses scolaires	600.-	400.-
Entretien du terrain de jeux		750.-
Achat de timbres anti-tuberculeux	100.-	100.-
Caisse de Chômage	140.970,50	40.000.-

Total des Dépenses ordinaires : 702.543,69 ~~542.783,50~~ 574893.50

CH. PITRE II

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Service de la Dette -

Annuité d'Emprunt 1903-33 (Egouts 53300)	1.505,62	
" " 1904-34 (Ecoles 12333)	729,02	
27 " " 1908-36 (Cimet. 63786,55)	3.581,76	3.581,76
27 " " 1908-38 (Ecoles 25666)	1.450,02	1.450,02
13 " " 1923-53 (Pl. Pub. 60.000)	4.776,18	4.776,18
9 Annuité d'Emprunt 1926-56 (Dépotoir 150.000)	9.310,00	14.800,4 y compris 10 ob-
5 " " Ecoles Eau 800.000 ...	51.765,44	51.765,4 (bligations à ser
5 " " R. Boursier 65.000....	4.205,94	4.205,94 (tir au tirage)
4 " " Ecoles Travaux di- vers (750.000).....	48.530,10	48.530,10
2 " " Logement Institut. (221.975)	14.363,30	14.363,30
1 " " Eaux (1.350.000)		76.293,70
2 " " Sallemouille (2.800)...		188,20

Total des Dépenses extraordinaires 140.217,38 219.954,64

Le Conseil, Vu le budget proposé pour l'année 1935, duquel il résulte que les crédits proposés pour les dépenses annuelles et ordinaires sont

574893,50

de :

Les Recettes ordinaires s'élèvent à :	209941,76	
Le Produit des taxes instituées par la loi du 13 août 1926: à	15800.-	
Le Produit des 2 journées de prestations à	65432.-	
	<u>291173,76</u>	291173,76
En conséquence il reste à pouvoir -		<u>283719,74</u>

à un déficit de :

Considérant qu'il sera fait face à une partie de ce déficit au moyen des impositions spéciales ci-après :

11 centimes: salaires du garde champêtre.	9600 -	
18 d° assistance aux vieillards	15000 -	
2 d° d° aux familles nombreuses	1500 -	
2 d° d° aux femmes en couches	1500 -	
5 d° Chemins vicinaux	4405 -	
3 d° spéciaux pour chemins vicinaux	2643 -	
	<u>34648 -</u>	34648.-
		<u>249071,74</u>

Il ressort une insuffisance de revenus de

2,83 nécessitant une imposition de 283 centimes

Délibère :

impositions extraordinaires

Les impositions extraordinaires et ordinaires à comprendre dans les rôles généraux de l'exercice 1935, sont fixées et votées à nouveau, conformément aux indications contenues dans le tableau ci-contre :

5 centimes ordinaires

11 d°: salaires du garde champêtre	
18 d° assistance aux vieillards	
2 d° d° familles nombreuses	
2 d° d° femmes en couches	
5 d° ordinaires pour chemins vicinaux	
3 d° extraordinaires pour - d° -	
283 d° d'insuffisance de revenus -	
5 d° remboursement de l'emprunt de 63789,25 (Cimetière)	
2 d° d°	25666. (écoles)
6 d° d°	60000. (Place Publique)
17 d° d°	150000. (dépotin)
59 d° d°	800000. (eau & ex-écoles)
5 d° d°	65000. (ru Boussier paving)
56 d° d°	750000. (solde const. Travaux div)
17 d° d°	221975. (logement instab. et réparat)
87 d° d°	1350000. (eau)
1 d° d°	2800. (Ballenouille).

584

page 59 ajoutés 19 mots en marge

[Handwritten signatures and notes at the bottom of the page, including names like 'Amor', 'G. Drey', 'G. Zeland', 'A. J. ...', and 'D. ...']

67
Séance du 2 juin 1934.

Le mardi 29 mai 1934, Convocation du conseil Municipal pour le samedi 2 juin, à la Mairie d'Orsay, en réunion extraordinaire pour y délibérer sur rectification du budget additionnel de l'Exca. 1934.

Le Maire,
L. Cadot

Le samedi 2 juin 1934, le samedi deux juin à quatorze heures trente les membres du conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'Orsay sous la Présidence de M. Cadot Maire.

Étaient Présents: M. M. Cadot Maire, Guy adjoint, Leroux, Delbet, Dreu, Vilain, Chouvenin, Blondel, Kemarle, Thévenin, Hennabessière, Dumas, Pivost Marotte. Excusés: M. M. Lecrasseur et Bertrand, absent: M. M. Demouchy, Lefèvre, Dupré Guillemard. Le conseil choisit pour Secrétaire M. Delbet.

Monsieur le Maire expose qu'une erreur matérielle s'est produite dans l'établissement des chapitres additionnels au budget de 1933.

Il reste une somme de 10000 francs sans affectation.

M. le Maire dépose sur le bureau divers projets qui pourraient être réalisés. Le Conseil envisage l'aménagement de l'avenue St Laurent entre l'avenue du Maréchal Foch et la rue Serpente, tant comme canalisation d'égouts que comme chaussée. Les devis définitifs n'étant pas établis, le conseil renvoie la question à l'étude. Le Conseil vote sur l'affectation de principe des 10000 francs disponibles. Pour 8 voix. Contre 5 voix abstention 1 voix.

M. Dreu propose l'affectation pour l'aménagement des chemins 24 et 26.

M. Chouvenin propose l'alimentation du lavoir avec l'eau du puits artésien.

M. Vilain propose l'alimentation du lavoir de la rue de Bozère.

M. Kemarle propose la refecton de l'entrée de la rue de Courtabœuf.

M. Dumas propose l'aménagement de l'avenue Saint Laurent.

M. Pivost propose la construction de bains douches.

M. Guy propose de terminer les travaux de la Place de la Mairie.

M. Cadot propose le goudronnage de la rue de Baumay, la construction d'un ossuaire au cimetière et la fermeture du porche de la Mairie.

Le Conseil à l'unanimité: décide:

1° d'affecter 10000 francs à l'alimentation du lavoir sur l'Yvette en eau du puits artésien.

2° d'affecter 7000 francs à l'aménagement de l'entrée de l'avenue St Laurent.

3° d'affecter 5000 francs à la construction d'un ossuaire dans le nouveau cimetière.

4° d'affecter 15000 francs à l'aménagement du chemin 26 entre la rue de Verdun et la rue Vaubien. La séance est levée à 16 heures 30.

Guy
L. Cadot
Delbet
Dreu
Thévenin
Hennabessière
Dumas
Pivost
Marotte

Séance du 23 juin 1934.

L'an mil neuf cent trente quatre, le mardi 19 juin, convocation du conseil Municipal, pour le samedi 23 juin 1934 à 20 heures 30 à la Mairie d'Orsay en séance ordinaire, pour y délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.
Le Maire,

L'an mil neuf cent trente-quatre, le samedi 23 juin à 20 heures 30. Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'Orsay, sous la Présidence de M. Cadot Maire.

Étaient Présents: M. Cadot Maire, Bevasseur, Guy, adjoints, MM. Beroux, Delbès, Marotte, Blondel, Chouvein, Druex, Hévenin, Dumas.
Absents excusés: Kefene, Lemerle, Vilain, Demouchy, Bertrand, Guillemard, Piénot, Dupré, Hermabessière.

La séance est ouverte à 20 heures 45.

Le conseil choisit pour secrétaire M. Delbès, qui donne lecture des procès verbaux des séances des 26 mai et 2 juin 1934.

Ces deux procès verbaux sont adoptés à l'unanimité.

lettres de la C^{ie} F^{oe} des Publicités officielles.

M. le Maire fait connaître que la C^{ie} F^{oe} des Publicités officielles, accepte de verser 50 francs par planimètre et par an, cette somme étant destinée à la Caisse des écoles.

27 JUIN 1934

Une proposition de la même C^{ie} relative à une publicité à faire sur les lampadaires à gaz ou électriques est ajournée jusqu'à ce que le conseil puisse prendre connaissance du projet de contrat.

lettre C^{ie} du Gaz
essai de bibecs

M. le Maire soumet une proposition de la C^{ie} du Gaz, relative à un essai de becs bibecs. Le conseil accepte cet essai et décide de le porter sur becs suivants:

27 JUIN 1934

Gare d'Orsay (passage à niveau)
Boulevard Dubreuil (Maison Bénard)
Angle rue Bourrier - rue Verrier (Maison Joute)
Orphelinat S^{te} Suzanne
Angle rue de Bozère
Rue de Versailles (maison H^{ue} n° 30 (présument))

Révision du taux de l'assistance aux vieillards

M. le Maire donne connaissance d'une circulaire Préfectorale indiquant qu'il y a lieu de fixer à nouveau le taux théorique du tarif d'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

Envoyé le 27 JUIN 1934
Reçu le _____ 1934

À l'unanimité le conseil décide de fixer à 30 francs le tarif mensuel dont il est question ci-dessus.

lettre Union des Géomètres

M. le Maire donne lecture d'une lettre de l'union des géomètres Experts Français relative à la concurrence des fonctionnaires. Le conseil invite M. le Maire à faire appel le plus souvent possible aux architectes et géomètres, pour l'élaboration des projets, la conduite et la direction des travaux communaux.

Demande M. et M^{me} Quillet

Vote de crédits
27 JUIN 1934
2/7

M. le Maire indique au conseil que la Commission du règlement des employés communaux propose d'allouer à M. Quillet un traitement de 825^f par mois et à M^{me} Quillet 425 francs par mois, assurances sociales en plus à la charge de la Commune (part de la C^{me} et des assurés). Le conseil adopte la proposition de la Commission.

Facture matériel pour la Caisse des Ecoles
Vote de crédits
27 JUIN 1934

M. le Maire indique que la Caisse des écoles a acheté pour la cantine scolaire 826^f 75 de matériel. Par 10 voix contre 1, le conseil décide que cette somme sera payée par la Commune sur le chapitre des dépenses imprévues.

adjudication des travaux de viabilité a^{ve} S^t Laurent, égout au Guichet et reprofilage de la rue de la Dimanche

M. le Maire soumet le dossier des travaux d'égouts et de viabilité de l'avenue S^t Laurent, d'égout au Guichet et de reprofilage de la rue de la Dimanche, (travaux prévus au budget addit. de l'ex. 1934.) Le conseil accepte le projet tel qu'il est établi, décide de faire une adjudication et désigne M. M^{rs} Benoit et Marotte pour assister M. le Maire à cette adjudication.

association syndicale Orsay - Bures

Le conseil donne un avis favorable au projet de constitution d'une association syndicale autorisée sous le régime de la loi Barrault pour le lotissement Bures - Orsay.

terrains nus au Buisson et Pont de Pierre

Le conseil invite M. le Maire à faire toutes démarches utiles pour l'occupation des terrains nécessaires à l'élargissement de la rue du Buisson et à payer de suite les indemnités aux propriétaires qui ont accepté les offres de la Commune.

Comptes de gestion Comptes administratifs Budgets additionnel 1934 et Primitif 1935 de l'Hôpital - Hospice

Le conseil approuve les comptes de gestion et administratifs les budgets additionnels 1934 et Primitifs 1935 de l'Hôpital 'Hospice archaïque' tels qu'ils sont présentés par la Commission administrative.

alimentation par l'eau sur l'Yvette en eau de puits artésien (marché) assistances

Le conseil accepte le devis présenté par la S^{te} Lyonnaise des Eaux pour l'alimentation du lavoir sur l'Yvette en eau de puits artésien se montant à 11400 francs. (dont 10000 francs prévus au budget addit de 1934) et le reste à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours, décide de faire un marché avec la S^{te} Lyonnaise, et autorise M. le Maire à passer le dit marché.

Le conseil admet à l'assistance aux femmes en couches 2 demandes
- d^o - aux Vuillards 6 demande 1 refus
- d^o - familles nombreuses 1 demande
- d^o - assistance médicale 4 demande 1 refusée.

allocations militaires

allocations militaires et admissions -

Communication M. Blondel

M. Blondel fait part au conseil des inquiétudes que lui cause l'appauvrissement de la nappe des sables verts alimentant le puits artésien d'Orsay foré à grands frais pour l'alimentation de la Ville et des communes voisines. Il résume ainsi la communication faite sur ce sujet à l'Académie des sciences.
" Dans une note sur l'appauvrissement de la nappe des sables

verts de la région Parisienne, qu'ils ont communiquée à l'Académie de Sciences le 14 mai 1934, M. Paul Benoit, R. Humery et R. Joyer exposent que pour s'alimenter en eau, Municipalités, concessionnaires et particuliers de la région Parisienne ont exécuté de nombreux forages jusqu'à la nappe des sables verts albiens.

En 1925, il n'existait que 9 puits en fonction, 5 dans la Seine, 4 en Seine et Oise. En avril 1934 on connaît 25 puits profonds: 11 dans la Seine, 14 en Seine et Oise. En outre 6 ouvrages s'exécutent dont 3 seront achevés prochainement.

On a donc multiplié les sondages comme si le débit et la pression de la nappe étaient hors d'atteinte. Or il n'en est rien. Tout nouveau puits réagit sur le débit de ses voisins en abaissant le niveau hydrostatique. Comme le débit est fonction de la pression hydrostatique on peut prévoir qu'au delà d'un certain nombre limite l'ouverture d'un nouveau puits abaissant le niveau statique général diminuerait le débit de l'ensemble. La baisse de pression peut même rendre inexploitable certains puits artésiens.

En conclusion, les auteurs terminent leur communication aussi alarmante qu'intéressante en déclarant :

Quand les forages en cours seront terminés la situation sera encore aggravée.

Il est donc nécessaire d'étudier le problème d'ensemble sous son double aspect technique (réalimentation de la nappe) et juridique (autorisation, limitation, responsabilité,) sous peine d'exposer les puits actuels à ne plus pouvoir assumer leur service indispensable aux besoins de la région Parisienne.

Après avoir entendu cet exposé le conseil adopte à l'unanimité le vœu suivant :

Le conseil Municipal d'Orsay vivement ému par le cri d'alarme de M. Benoit, Humery et Joyer, approuve, sans réserves, les conclusions de leur note du 14 mai 1934.

Demande aux pouvoirs publics de faire procéder sans retard à l'étude du problème d'ensemble envisagé par ces savants, notamment sous l'aspect juridique, et en attendant les résultats de cette étude émet le vœu qu'il soit surdit à tout nouveau forage de puits artésien dans la région Parisienne sans autorisation spéciale.

Il est décidé qu'une copie de ce vœu et de l'exposé qui le précède sera adressée aux maires des communes de Seine et Seine et Oise intéressées.

J. Joyer
A. Joyer
Amaro
E. Benoit
Normaliens
H. Benoit

Séance du 1^{er} septembre 1934

L'an mil neuf cent trente quatre, le lundi vingt sept août, convocation du conseil Municipal pour le samedi 1 septembre à 20 heures 30 à la Mairie d'Orsay, en séance ordinaire, pour y délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire
J. Spatberg

L'an mil neuf cent trente quatre, le samedi 1^{er} septembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'Orsay, sous la Présidence de M^e Levasseur adjoint au Maire.

Etaients Présents: M^{rs} Levasseur, Guy, Kefèvre adjoints, Leroux, Marotte Vilain, Bertrand, Guillemard, Prevost, Chouvenin, Dreux, Stévenin, Hennabessière, Dumas.

Absents excusés: M^{rs} Cadot Maire, Delbes, Lemercle, Blondel, Demouchy, Dupré. La séance est ouverte à 20 heures 45.

Le conseil choisit pour secrétaire M^r Guillemard, lequel, donne lecture du procès verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

Correspondances.
Lettre Lebrun.

M^r le Président donne lecture d'une lettre de M^r Lebrun, sollicitant, une aide pour son fils, pour lui permettre de suivre le cours complémentaire à l'école de Palaiseau. Le conseil, vu les succès obtenu par cet élève à l'école d'Orsay, lui alloue une somme de 150 francs pour l'achat des livres nécessaires pour suivre ce cours, à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Le conseil donne acte au Président de la correspondance dont il vient de donner lecture.

Lettre Dumas

M^r le Président donne lecture d'une lettre de M^r Dumas, concernant la fourniture de l'eau à Villebon. (application de la convention du 14 mars 1931) Après discussion de plusieurs membres, le conseil décide de demander une audience à M^r le Maire de Villebon, afin de recevoir la Commission des eaux d'Orsay, pour étude de cette question.

Proposition pour les répartiteurs.

Vu la loi sur l'organisation Municipale portant article 61, que le conseil Municipal dresse chaque année une liste, contenant un nombre de noms doubles de celui des répartiteurs à nommer. Sont proposés à l'unanimité: Titulaires de la Commune. M^{rs} Leroux, Ollivier, Dreux, Feltier Ernest Stévenin. Bertrand.

Titulaires hors la Commune. M^{rs} Isambert à Palaiseau, Mercier à Bures, Bouteille à Villejust, Lechantre à Palaiseau.

Suppléants de la Commune: Vilain Prosper, Feltier Athanase Kefèvre Théodore, Prevost René, Duvaux Ernest Piau Georges

Suppléants hors la Commune. Mesle à St Jean de Beauregard Lucas à Bures, Petit à Villebon, Noël à Bures.

Nomination d'une commission de classificateurs.

Le Conseil désigne pour faire partie de la Commission des classificateurs, pour la révision des évaluations foncières (propriétés non bâties).